



24 nov. 2021

[MON COMPTE](#)

OPINION

ABONNÉ

Genève doit réécrire les lois du profit



OPINION. Pour Bruno Roche, spécialiste de l'économie de la réciprocité, l'Esprit de Genève peut servir à réformer la finance et la mettre au service de la prospérité commune, comme il a aidé au bien commun avec la fondation de la Croix-Rouge



Le siège du CICR à Genève en juin 2014. — © Martial Trezzini/KEYSTONE

Bruno Roche*

Publié mardi 23 novembre 2021 à 18:38

Modifié mardi 23 novembre 2021 à 18:38



En amont de la conférence Building Bridges, qui aura lieu du 29 novembre au 2 décembre à la Maison de la paix, à Genève, *Le Temps* confie ses espaces dévolus aux opinions à Lore Vandewalle, professeure associée au département d'économie de l'Institut de hautes études internationales et du développement, qui a réuni **une série de tribunes autour de la finance durable**.

Titre d'un livre écrit en 1929 par Robert de Traz, essayiste, Genevois par alliance, l'Esprit de Genève développe l'idée que cet esprit, unique au monde, est un héritage formé de «l'alliage du désir d'émancipation de la Réforme calvinienne, de l'optimisme [...] politique de Rousseau et du sens de la compassion universelle d'Henri Dunant.»

Cet esprit, qui a présidé aux destinées de la ville depuis plus de quatre siècles, s'est incarné à plusieurs reprises en débordant parfois sur le monde: dans la Réforme du XVI^e siècle qui a permis de retrouver la puissance de la critique à l'égard des inventions humaines opposées à l'éthique; dans la première convention de Genève de 1864 qui fonde la Croix-Rouge, pilier d'un humanisme en

actes au cœur du malheur; dans l'établissement de la Société des nations en 1920 et plus généralement la Genève internationale dont elle fut le noyau. Egalement, l'exercice de la finance, autre facette de Genève, a-t-il pu, en fluidifiant les échanges internationaux et en développant des pratiques élaborées de gestion des richesses, favoriser l'émergence de «certaines formes, mais supérieures à la banque, de l'universalisme».

Récrire les lois du profit

Aujourd'hui devant les nouvelles formes de raretés et d'abondance que nous avons à gérer collectivement – rareté de ressources naturelles et de prospérités communes, abondance de capitaux financiers – de nouvelles conventions de Genève doivent être énoncées. De même que les lois de la guerre ont été réformées au XIXe siècle pour atténuer les souffrances de l'humanité, de même les lois du profit doivent être réécrites pour que la création cesse de soupirer et que l'humanité invente les chemins qui mènent vers une prospérité commune.

C'est le sens de l'initiative Building Bridges: créer des ponts entre les acteurs de la finance, dont la vocation est de gérer les richesses, et les Objectifs de développement durable de l'ONU, dont la vocation est de nommer les enjeux systémiques de notre génération et d'impulser une réponse de la part des acteurs concernés. C'est aussi, beaucoup plus modestement, l'ambition du projet Economics of Mutuality (économie de la réciprocité, en français), né en 2007 pour répondre à la question «quel est le juste niveau de profit?».

Une nouvelle école de pensée

Conçue initialement au sein du groupe agroalimentaire Mars et codéveloppé avec la Saïd Business School de l'Université d'Oxford, cette initiative a pour objet la démonstration, via la recherche fondamentale et des applications pratiques, de la nécessaire transformation du modèle économique, juridique et comptable de la valeur – ainsi que de poser les fondements d'une nouvelle école de pensée pour un capitalisme moins incomplet et plus efficace que le capitalisme financier.

Testés depuis une quinzaine d'années à travers le monde, les résultats interpellent: si l'entreprise se dote d'une raison d'être autre que maximiser son profit; si elle investit selon un prisme financier et non financier, mesuré par des indicateurs financiers et non financiers, normés et homogènes, dans son écosystème social, local, environnemental; si elle développe avec ses parties prenantes des rapports de réciprocité (au contraire des rapports de force); si elle s'équipe d'une comptabilité qui tient compte des externalités matérielles à sa raison d'être et adopte une définition ajustée du profit, alors la richesse globale produite est non seulement supérieure, mais la performance financière de l'entreprise est aussi plus élevée.

Partager le pain

Dès lors, pour découvrir les nouveaux chemins de la croissance, l'entreprise ne doit plus se focaliser de manière exclusive, et dans une optique de court terme, sur la seule rémunération du capital financier et de sa propre performance. La transformation d'une économie qui crée du profit en créant des problèmes sociaux et environnementaux vers une économie qui crée du profit en développant des solutions pour des problèmes sociaux et/ou environnementaux est donc possible et un chemin à la portée de toutes les organisations.

L'entreprise (ou *company* en anglais, dont l'étymologie vient du latin *cum panis*, qui implique le partage du pain), dont la conception est bien antérieure à l'apparition du capitalisme, peut ainsi redevenir un puissant vecteur de prospérité commune.

* Bruno Roche est fondateur et directeur d'Economics of Mutuality, après avoir été chef économiste de Mars.

Les Opinions publiées par Le Temps sont issues de personnalités qui s'expriment en leur nom propre. Elles ne représentent nullement la position du Temps.



Suivez toute l'actualité du Temps sur les réseaux sociaux

[FACEBOOK](#)

[TWITTER](#)

[INSTAGRAM](#)

[LINKEDIN](#)

[YOUTUBE](#)

Vos newsletters
Inscrivez-vous et recevez les newsletters de votre choix. **Voir la liste.**

[Abonnements](#) [Publicité](#) [Services](#) [Impressum](#) [Protection des données](#) [Archive](#)

